

Aménager son véhicule à son handicap

Aménager son véhicule est coûteux et nécessite des installations différentes selon les handicaps tels que des sièges pivotants, la possibilité de mettre un fauteuil roulant, un poste de conduite adapté, etc..

En résumé, adapter à vos besoins un véhicule et vous permettre de vous déplacer dans les meilleures conditions.

L'AGEFIPH

Association nationale de Gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées)

L'[Agefiph](#) (Association nationale de Gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) a pour but d'apporter son aide dans le cadre du maintien de l'activité professionnelle pour les personnes handicapées. Elle a un rôle de conseil et d'accompagnement auprès des entreprises pour la mise en place de postes adaptés aux personnes en situation de handicap. Cette association aide au maintien au travail pour les personnes handicapées par des aides financières.

Le FIPHFP

Le [FIPHFP](#) (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) se consacre exclusivement au secteur public en accompagnant dans le recrutement, la formation, et le maintien de l'emploi dans le cas d'une situation de handicap. Elle prévoit une aide, permettant d'adapter les véhicules des travailleurs handicapés dans la fonction publique.

Cette aide concerne:

- Les personnes employées par l'état,
- Les collectivités territoriales,
- Les établissements publics,
- Les associations à organismes conventionnés.

La PCH

Octroyée par la [MDPH](#), c'est la [PCH](#) (Prestation compensatoire du handicap) dont vous pourrez bénéficier dans le cadre, notamment dans le cadre de l'aménagement de votre véhicule existant ou des frais de déplacement.

Comment faire la demande d'aide de la PCH ?

La demande doit être effectuée sur le site internet de la [MDPH](#) correspondant à votre département.

Nous souhaitons cependant vous mettre en garde sur les délais de traitement qui peuvent aller de 6 mois à 1 an. Il est donc important d'anticiper et de faire votre demande le plus tôt possible.

Vous trouverez une maison par département et elles accompagnent dans l'accès à la scolarité, l'emploi, et services spécialisés. Elle est en charge de nombreuses choses telles que la reconnaissance des travailleurs handicapés ou encore le versement de certaines allocations. Tout se fait grâce à [un formulaire de demande unique](#).

Montant de l'aide : La PCH accompagne l'aménagement des véhicules et les surcoûts liés aux transports.

Le montant maximal de son aide est de 10 000 euros sur une durée de 10 ans.

Diverses aides

La CPAM (caisse primaire d'assurance maladie) peut également attribuer des aides exceptionnelles ou contribuer au financement de l'adaptation d'un véhicule.

Vous pouvez également faire appel à des organismes tels que les conseils municipaux, départementaux ou encore régionaux. Vous pourrez également vous rapprocher des caisses d'allocations familiales, mutuelles de santé, caisses de retraite, comités d'entreprise ou encore fondations publiques et privées.

Nous vous conseillons de vous rapprocher d'une assistante sociale ou d'un CCAS (centre communal d'action sociale) de votre commune afin de vous renseigner au mieux sur les aides dont vous pouvez bénéficier.
